

COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE

PREMIERE CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT

MALABO, le 25 juin 1999

COMMUNIQUE FINAL

La première Conférence des Chefs d'Etat de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale, s'est réunie à Malabo, les 24 et 25 Juin 1999 sous la haute présidence de **Son Excellence Théodoro OBIANG NGUEMA MBASOGO, Président de la République de Guinée Equatoriale, premier Président en exercice de la Communauté.**

Ont participé à ces assises :

S.E. Paul BIYA, Président de la République du Cameroun.

S.E. Ange Félix PATASSE, Président de la République Centrafricaine ;

S.E. Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République du Congo ;

S.E. El Hadj Omar BONGO, Président de la République Gabonaise

S.E. Idriss DEBY, Président de la République du Tchad ;

S.E. Angel SERICHE DUGAN, Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la République de Guinée Equatoriale.

La Conférence a été précédée par la première session du Conseil des Ministres, réunie à Douala le 31 Mars 1999, et par une session du Comité des Plénipotentiaires tenue à Malabo le 21 juin 1999.

Le Conseil des Ministres et la Session Extraordinaire du Comité des Plénipotentiaires ont examiné les affaires inscrites à leurs ordres du jour et formulé des avis sur celles inscrites à l'ordre du jour de la présente conférence des Chefs d'Etat.

Lors de la cérémonie solennelle d'ouverture, conjointe pour la CEEAC et la CEMAC, le Président en exercice a, dans son discours d'ouverture, salué la fin du processus de ratification des textes constitutifs de la CEMAC par les Parlements nationaux des Etats membres, et rendu hommage à tous les acteurs de cette évolution. Il a relevé avec enthousiasme, le caractère historique des présentes assises, qui célèbrent l'avènement de notre nouvelle Communauté et le démarrage effectif de ses activités. Il a lancé un appel fervent à l'endroit de ses pairs, des gouvernements des Etats membres, ainsi qu'aux peuples de la sous-région à soutenir fermement et à consolider durablement les idéaux et les acquis de l'intégration économique et sociale en Afrique Centrale. Il a affirmé, que c'est en conjuguant leurs forces, au sein de leur groupement régional que les Etats défendent mieux leurs intérêts lors des prochaines négociations internationales.

Les Chefs d'Etat ont suivi avec un intérêt particulier, des messages du Secrétaire Général de l'ONU, du Secrétaire Général de l'OUA, du Représentant régional du PNUD, de la CEA, du Président de la Banque Mondiale, du Directeur Général Fonds Monétaire International, du Secrétaire Général du Groupe des Pays ACP, de la BAD, sur les enjeux de l'intégration économique régionale, et soutenant les efforts pour mettre fin aux conflits armés et restaurer la paix et la sécurité dans la sous-région.

Passant à l'examen de leur ordre du jour, les Chefs d'Etat ont suivi avec intérêt, les rapports d'activité du Secrétariat Exécutif et des responsables des institutions et ont donné des directives pour en améliorer les performances.

La Conférence des Chefs d'Etat a ensuite examiné le processus de mise en place des institutions de la nouvelle Communauté et de leurs organes, selon le calendrier suivant :

- a) **Adoption du budget et de l'organigramme du Secrétariat Exécutif et de l'Union Economique en juillet 1999 par le Conseil des Ministres.**
- b) **Démarrage progressif de la Cour de Justice, à savoir la chambre judiciaire, en octobre 1999, et la chambre des comptes en mars 2000.**
- c) **Réunion de la première session de la Commission Interparlementaire au premier semestre de l'an 2000.**

La Conférence des Chefs d'Etat a ensuite réparti les sièges des nouvelles Institutions et Organes de la Communauté de la manière suivante :

Secrétariat Exécutif et Union Economique de l'Afrique Centrale : siège à BANGUI (RCA)

Cour Communautaire de Justice : N'djamena TCHAD

Parlement : Malabo Guinée Equatoriale :

Commission Bancaire : Libreville au Gabon

La Conférence des Chefs d'Etat a demandé aux pays abritant ces sièges d'apporter toute l'assistance nécessaire en vue d'un démarrage sans accroc desdites Institutions, dans les délais prescrits ci-dessus. Les Chefs d'Etat ont ensuite pris connaissance des préparatifs de la Campagne de Sensibilisation et de lancement de la CEMAC dans les Etats, et ont approuvé et soutenu cette action de communication.

La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement a adopté une déclaration dite « **DECLARATION DE MALABO** », qui contient les directives et les orientations précises pour les programmes d'action des Institutions et organes de la CEMAC.

Ils ont par ailleurs adopté la réglementation communautaire sur la Concurrence et ont pris connaissance de l'état d'avancement de la Charte Communautaire des Investissements en Afrique Centrale. Ils se sont félicités de la conclusion d'un accord portant la libéralisation du transport aérien dans notre sous-région, d'un d'accord relatif à la coopération policière et d'un accord concernant le traitement national à accorder aux étudiants de notre sous-région dans les universités des Etats membres. Ils ont encouragé la conclusion d'un accord sur la navigation fluviale, associant la République Démocratique du Congo.

Dans sa traditionnelle communication aux Chefs d'Etat, le Gouverneur de la BEAC a présenté les grandes tendances économiques des pays de la zone ainsi que la situation de son Institut d'Emission.

Il en ressort :

Une évolution contrastée entre les Etats, de la croissance économique amorcée depuis 1994. Le taux annuel de croissance pour l'ensemble de la zone se situe à 4,7 %, (légèrement en retrait), par rapport au taux de 5,5 % enregistré en 1998.

Au cours de l'année 1998, les économies des pays de la CEMAC ont subi les effets d'un environnement international particulièrement défavorable, marqué par une sensible détérioration des termes de l'échange, sous les effets de la crise asiatique, accentuée au cours de l'année, par la crise russe et ponctuée par le ralentissement plus prononcé de la demande mondiale.

De fait, la morosité des marchés pétroliers, du bois, du caoutchouc naturel, du coton et de l'aluminium a profondément affecté la situation économique et financière des Etats membres de la CEMAC, alors que sur le plan intérieur, un relâchement de la discipline budgétaire et des troubles socio-politiques étaient observés dans certains pays.

Les perspectives des économies de la CEMAC pour l'année 1999 s'annoncent difficiles. Elles seront étroitement liées, au niveau de l'environnement extérieur, à l'évolution de la demande des principaux pays partenaires commerciaux, à celle du dollar américain, ainsi qu'au comportement des investisseurs sur les autres marchés émergents après les crises en Asie du Sud-Est, en Russie et au Brésil.

Sur le plan intérieur, la poursuite et le renforcement des programmes d'ajustement engagés avec le soutien de la communauté financière internationale s'avère plus que jamais indispensable comme stratégie de sortie de crise. La mise en place du mécanisme de surveillance multilatérale des politiques économiques doit être accélérée.

Les Chefs d'Etat ont pris acte avec satisfaction des nouvelles initiatives du G8 en matière de l'allégement de la dette, et souhaité une mise en oeuvre des mesures préconisées. La Conférence souhaite néanmoins que le problème de la dette trouve pour toutes les catégories de pays une solution décisive pour l'entrée au nouveau millénaire.

La Conférence a recommandé un renforcement de la concertation entre les Etats membres dans la préparation des négociations internationales annoncées à l'OMC, et en cours entre l'Union Européenne et les pays du Groupe ACP. Elle se félicite de la participation active du Secrétariat Exécutif aux réflexions sur les thèmes des négociations, entre pays africains et entre les pays ACP.

Le Directeur Général de la BDEAC a quant à lui, présenté la situation de son Institut dont le redressement tarde à se consolider, du fait de l'importance de la masse des arriérés, d'impayés et de la non libération totale par les Etats de leurs parts de capital.

Les Chefs d'Etat ont par ailleurs pris connaissance des résultats des Conseils d'Administration des Organismes spécialisés de la CEMAC, à savoir : l'ISTA, l'ISSEA, L'EIED (Ecole Inter-Etats des Douanes), et la CEBEVIRHA et ont approuvé les budgets de ces Institutions.

Les Chefs d'Etat ont fait un large tour d'horizon des questions d'actualité régionale et internationale.

Ils ont exprimé leur profonde indignation et condamné une fois de plus les coups d'Etat récemment perpétrés au Niger, au Comores et en Guinée-Bissau.

Ils se sont réjouis de la consolidation de la paix en Centrafrique, et ont tenu à exprimer leur gratitude à Monsieur KOFI ANANN, Secrétaire Général de l'ONU et au Conseil de Sécurité, qui ont bien voulu proroger jusqu'en février 2000 le mandat de la MINURCA.

Son Excellence Ange-Félix PATASSE a informé ses pairs de la tenue prochaine des élections présidentielles dans son pays. Aussi, la Conférence lance-t-elle un vibrant appel au peuple centrafricain, afin qu'il aille à cette consultation nationale dans la paix et la concorde.

Son Excellence Denis SASSOU-NGUESSO a fait un compte rendu à ses pairs sur les derniers développements de la situation dans son pays. A cet effet, les Chefs d'Etat ont tenu à souligner leur soutien et à marquer leur solidarité avec le peuple frère du Congo.

Enfin, au titre des mesures individuelles,

1. Au **Secrétariat Exécutif de la CEMAC**, la Conférence a nommé
Monsieur Jean NKUETE : Secrétaire Exécutif ; et confirmé
Monsieur. Dieudonné MOURI-BOUSSOUGOU : Secrétaire
 Exécutif Adjoint :
2. Elle a nommé les responsables des Institutions ci-dessous :
 - **A l'ISTA** :
 Directeur : Monsieur NDONGO Hervé Pascal;
 - **A la CEBEVHIRA** .
 Directeur Général : **Dr DIRAT**;
 Directeur Général Adjoint : **Dr FIO-NGAINDIRO**.
 Secrétaire Général de la COBAC : **ADAM MADJI**

Avant de se séparer, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont tenu à exprimer à leur frère, son Excellence **Théodoro OBIANG NGUEMA MBASOGO**, au peuple Equato-guinéen et à son Gouvernement, leurs vifs remerciements pour l'accueil fraternel et chaleureux, ainsi que pour les délicats attentions dont ils ont bénéficié tout au long de leur séjour.

La présidence de la Communauté sera assurée, pour la période restante de l'exercice 1999, et pour l'exercice 2000 par son Excellence **IDRISS DEBY**, Président de la République du Tchad.



Fait à MALABO le 25 juin 1999

Le Président de la Conférence,

Théodoro OBIANG NGUEMA MBASOGO